

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 31 JANVIER 2020**

Destinataires :

Direction : Loïc RICHARD
Membres titulaires : Anne-Claude BAGNOLINI (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier),
Stéphane SCHNEIDER

Membres suppléants : Patricia ACKERMANN, Marie-Paule DAUPEYROUX, Fabienne
KOEHL, Dahbia THIEL

Représentant syndical: François SCHELLINGER

Secteurs Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives/Emploi
Secteur Santé, Pôle Patrimoine et Sécurité, Siège

Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Capucines, Les Cigognes, l'Ecluse,
Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, Le Rhône, Le Touring
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle

Présents : Patricia ACKERMANN, Marie-Paule DAUPEYROUX, Ali KHIDER
Fabienne KOEHL, Loïc RICHARD, François SCHELLINGER,
Stéphane SCHNEIDER,

Absentes et excusées : Anne-Claude BAGNOLINI, Dahbia THIEL

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2019
- 2) Vie de l'Association
- 3) Information consultation sur le projet d'évolution du fonctionnement du Secteur Intervention Sociale

- 4) Mise en place d'un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel, conformément à la législation (art L 2314-1)
- 5) Réunion de la CSSCT du 17 décembre 2019
- 6) Plan de formation 2020
- 7) Détermination des ponts 2020
- 8) Divers

1. Approbation du compte-rendu du 20 décembre 2019

Les membres valident le compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2019.

2. Vie de l'association

- Monsieur Kévin DUMOUSSEAU passe assistant de gestion polyvalent sur les résidences Cigognes et le Vieil Armand.
- Reconduction du C.D.D. d'Estelle MATHEY au sein du S.I.E.
- Aléos vient de répondre à un appel de projet départemental concernant l'accompagnement social dans le logement. Ce dispositif est réservé aux réfugiés et concerne 3 E.T.P.
- Analyse stratégique : celle-ci est constituée de 6 étapes dont la première a eu lieu le 29 janvier 2020 (phase d'initialisation). L'ensemble des salariés de l'Association sera largement sollicité.
- Différentes dates sont déjà positionnées : un séminaire les 28 et 29 avril prochain, un forum stratégique le 23 juin 2020.
- Aléos a le plaisir de vous annoncer la naissance des « Amaranthes », nouvelle résidence à Riedisheim.
- Reconduction de l'ensemble des postes à l'identique pour 2020 au sein du S.I.E.
- L'A.I.V.S. Iméos a obtenu 82 mesures de gestion locative adaptée, ainsi qu'une subvention pour action autour de l'environnement.
Un recrutement d'une personne supplémentaire est donc nécessaire.

3. Information consultation sur le projet d'évolution du fonctionnement du Secteur Intervention Sociale

Cette dernière décennie a vu l'activité du S.I.S. fortement augmenter tant en nombre de dispositifs, qu'en celui des travailleurs sociaux (28 salariés à ce jour).

Aujourd'hui de nouveaux dispositifs sont en pleine expansion, la couverture territoriale d'Aléos en pleine extension, l'ouverture de nouvelles résidences, des projets innovants, ont amené le Secteur à revoir son organisation.

Sont donc créés un poste de coordinateur (trice) Insertion et un de Chef du Service Réfugiés (Adjoint (e) du Dirigeant).

En termes de calendrier, le travail de passation démarre dès février pour être totalement opérationnel au 1^{er} avril 2020.

Le C.S.E. donne un avis favorable à ce nouvel organigramme.

4. Mise en place d'un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail.

L'article L.1153-5 du code du travail impose à tous les employeurs de communiquer auprès des salariés, stagiaires sur cette thématique.

Le C.S.E. a souhaité désigner un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés qui le souhaitent, et confie cette mission à Mme Patricia ACKERMANN.

5. Réunion de la C.S.S.C.T. du 17 décembre 2019

Le Comité valide le compte-rendu de la C.S.S.C.T du 17 décembre 2019, et n'apporte aucune remarque particulière.

6. Plan de formation 2020

En l'absence de M. Hervé NARTZ ce point est reporté à la prochaine rencontre.

7. Détermination des ponts 2020

Les ponts pour cette année sont fixés au :

- ✓ Vendredi 22 mai 2020
- ✓ Lundi 2 novembre 2020.

8. Divers

- Sortie d'été : celle-ci aura lieu le 4 ou le 18 juin 2020 et se déroulera au Lac Blanc.
- Sortie de Noël : le 17 décembre 2020.
- Des jours de congés supplémentaires sont octroyés selon le principe ci-dessous :
 - ✓ A partir de la 28 ème année d'ancienneté : 1 jour/an
 - ✓ A partir de la 30 ème année d'ancienneté : 2 jours/an
 - ✓ A partir de la 33 ème année d'ancienneté : 3 jours/an
 - ✓ A partir de la 36 ème année d'ancienneté : 4 jours/an
 - ✓ A partir de la 40 ème année d'ancienneté : 5 jours/an
- Les chèques A.N.C.V. seront, cette année, proposés aux salariés dès février pour obtention en avril.

Prochaine réunion du C.S.E. le 26 février 2020 à 8 heures

La Secrétaire de séance
Patricia ACKERMANN



Le Président du C.S.E.
Loïc RICHARD

